

Pourquoi le chanoine Escher a quitté l'Abbaye Saint-Maurice pour Ecône

Author : spo

Categories : [Informations](#)

Date : 8 juillet 2010

Dans notre post d'hier concernant le départ du chanoine Escher (cf. [ICI](#)) nous posions un certain nombre de questions sur les raisons de ce départ. Dans un message qu'il nous a adressés ce matin, le chanoine Yannick Escher s'explique et apporte des précisions importantes. Il souligne ainsi que « *que Mgr Roduit, l'Abbé de Saint-Maurice, a reçu une lettre de 5 pages motivant mon départ. Le lendemain, mes confrères, ont reçu la même lettre. Il s'agit essentiellement de raisons liturgiques (impensable d'appliquer le Motu proprio) et doctrinales.* »

Il se confirme donc que les raisons de ce départ ne sont pas d'ordre personnel – une mauvaise entente avec des confrères ou une dépression, etc. – mais bien liturgiques et doctrinales. Le chanoine Escher précise qu'il était impensable d'appliquer le Motu Proprio.

Trois ans après la promulgation de ce dernier, l'heure des bilans arrivant, ce départ du chanoine Escher doit s'inscrire dans cette perspective. Les résistances au Motu Proprio sont grandes parmi les autorités épiscopales et ecclésiales. Il est temps et urgent de faire respecter ce texte comme il est temps et urgent de faire respecter les engagements de Rome au regard de communautés religieuses ou de fraternités qui vivent uniquement de l'*usus antiquior*. Réduire les engagements de Rome en la matière, c'est vouloir de pas voir le retour de la Fraternité Saint-Pie X dans la pleine communion et c'est multiplier à l'avenir les cas « Escher ». Il serait temps que la commission Ecclesia Dei sache ce qu'elle veut afin de ne pas retomber dans l'inaction des années précédentes.